

# PORCHEVILLE FLASH



Le flash d'actualité des Porchevillois

Mars 2021

## La sécurité dans nos écoles et à leurs abords



Chers habitants,

L'exigence sécuritaire gagne de plus en plus l'enceinte de nos écoles. C'est pourquoi la municipalité œuvre pour assurer au maximum la sécurité des élèves Porchevillois et des équipes pédagogiques qui y travaillent au quotidien.

De nombreuses mesures ont déjà été prises, à savoir :

- Chaque classe est équipée d'une télécommande ou talkie-walkie pour enclencher le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS). Cet outil permet à chaque enseignant de signaler une évacuation, un confinement ou encore une intrusion aux autres classes. Cette alerte une fois lancée entraînera l'application des consignes de rassemblement en un lieu confiné prévu par l'équipe enseignante.

- En raison de la circulation importante sur le boulevard de la République, artère principale de notre commune, un agent municipal encadre la traversée des élèves de chaque école. Un dispositif de fermeture d'une barrière à l'entrée de la Grande Rue est ajouté matin et soir pour stopper la circulation dans cette rue étroite du centre-ville.

- Des barrières de protection ont été installées aux abords de la nouvelle école. Suite aux remontées des parents concernant leur nombre insuffisant, la mairie va prochainement en faire installer davantage. Celles-ci seront subventionnées par le Département grâce aux recettes des amendes de police réparti aux communes de moins de 10 000 habitants.

À ces barrières s'ajouteront des « plots anti-bélier » le long de la clôture de la cour, côté boulevard. Pour ce chantier, la mairie a sollicité l'expertise du Lycée Lavoisier et de sa filière « Travaux publics ».

Ainsi, les piétons seront protégés par les barrières le long du trottoir et les élèves se trouvant dans la cour seront protégés d'un éventuel véhicule qui traverserait la clôture.

- Concernant les accueils périscolaires faisant l'objet de nombreux va-et-vient des parents qui déposent ou récupèrent leur(s) enfant(s), un contrôle est également assuré. En fonction de chaque établissement, un dispositif a été mis en place : interphone avec caméra, ouverture de portes à distance, sonnette, ...



L'interphone enclenche la visio sur le smartphone de l'animateur qui peut procéder à l'ouverture de la porte à distance.

En collaboration avec les équipes pédagogiques, nos services et l'Education Nationale, nous nous efforçons d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions possibles. Si vous remarquez une défaillance, n'hésitez pas à nous la signaler en mairie car nous sommes tous responsables de la sécurité de nos enfants. Ensemble, soyons bienveillants les uns envers les autres, pour faire de notre solidarité une richesse porchevilloise !

Votre Maire, Didier Martinez





## Les institutions se mobilisent pour poursuivre leurs aides aux entrepreneurs et commerçants

Que vous soyez commerçant ou entrepreneur, il n'est pas facile de s'y retrouver dans la multitude d'aides qui ont été mises en place par les différentes institutions (Etat, Région Département, GPS&O).

Pour vous aider dans vos démarches, le gouvernement a mis en place sur le site du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance une page dédiée au cas par cas (à retrouver sur [www.porcheville.fr](http://www.porcheville.fr)). Il sera plus simple selon votre situation/statut de trouver la démarche adéquate à suivre.

Au niveau local, la mairie ne détient pas la compétence « développement économique ». Cependant, elle peut être le relais auprès du Département notamment, dans le cadre de son dispositif d'aide d'urgence visant à accompagner le bloc communal dans le soutien de ses commerçants et artisans pour faire face à leurs échéances immobilières.

Parallèlement, la mairie encourage des initiatives économiques locales. Tel a été le cas dimanche 7 mars avec la présence de Nadège de Saint Jores devant la boulangerie. Dans le cadre de la fête des grand-mères, notre nouvelle fleuriste porchevilloise a proposé la vente de fleurs et compositions durant la matinée : « Je remercie vivement la mairie pour cette initiative. J'ai eu un très bel accueil de la part des habitants et du boulanger. Les gens sont demandeurs de ce type de vente et ils ont joué le jeu ! ».

Notre commerçante réfléchit déjà à renouveler la demande auprès de la mairie pour de prochaines dates.

De Saint Jores Floral : 06.32.98.05.68



### Vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur la plateforme Voisins vigilants et solidaires ?

Vous pouvez signaler un cambriolage dans votre quartier, Prévenir les habitants de votre quartier en cas de démarchage abusif, Créer du lien avec vos voisins grâce à la rubrique «Gazette» qui vous permet de diffuser des infos ou petites annonces au niveau local

RDV sur  
[voisinsvigilants.org](http://voisinsvigilants.org)

## Tribunes politiques

Les groupes politiques s'expriment. Les textes, informations et chiffres engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs et reflètent leur seule opinion.

- Pour la liste «Porcheville c'est vous» :

*C'est bien de sentir naître des sujets communs tel que le besoin de maintenir une commune propre.*

*L'on caresse l'espoir de voir d'autres sujets prendre le même chemin pour l'intérêt des Porchevillois.*

*Didier Martinez, Eliane Luce, Alec Jaltier, Christèle Diez, Thibaut Jacquemin, Anne-Marie D'Andréa-Boulin, Bernard Henry, Leïla Kriche, Vicent Levistre, Béatrice Claveau, Jérôme Darel, Sylvie Dupré, Frédéric Heurteloup, Méline Bord, Alex Gendry, Gwladys Mulciba-Polycarpe, Emmanuel Junger, Kumari Chintaram.*

- Pour la liste «Notre village votre avenir» :

*Merci pour les "quelques réponses" aux questions posées lors du conseil municipal du 10 février 2021. Il est vrai que certaines auraient pu être posées lors des commissions de préparation au conseil si ces dernières avaient eu lieu.*

*Paul Le Bihan, Chrystelle Grégoire et Michel Mandon*

- Pour la liste «Ensemble pour Porcheville» :

*Ça fait un an que la Covid-19 nous a bouleversé.*

*Nous espérons que vous et vos proches soyez épargnés.*

*En attendant de reprendre notre vie d'avant, continuons d'appliquer les gestes barrières.*

*Nous restons disponibles sur [ensemblepourporcheville.fr](http://ensemblepourporcheville.fr)*

*Bruno Morosinotto-Hamot et Elisabeth Delettre*



## Environnement



### Les jardiniers de la ville vous conseillent...

La nature commence à reprendre vie avec le retour des premiers rayons de soleil et voici donc quelques conseils :

- **Au potager** : Planter les variétés précoces de pommes de terre, d'ail, d'oignon blanc, asperges, petits pois et de fraisiers en godets. Les semis peuvent être commencés sous abris (salades, choux, navets, poireaux, carottes, radis...)
- **Au verger** : Plantation des arbustes à petits fruits (framboisiers, groseilliers et cassissiers). Une bouillie bordelaise peut être appliquée afin de protéger les arbres des parasites.
- **Au jardin** : C'est le moment de planter la pelouse, tailler les rosiers et la glycine. C'est aussi la meilleure période pour diviser les vivaces, planter des rosiers en racines nues et de préparer le terrain des futurs massifs
- **Sur le balcon** : Encore trop tôt pour commencer quoi que ce soit. Attention au gel tardif.

### Le brûlage à l'air libre et la coupe d'arbres sont interdits

Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de brûler vos déchets (verts ou autres) à l'air libre dans votre jardin. Cela peut créer des troubles du voisinages importants (odeurs et fumées) et causer des incendies si le feu n'est pas surveillé et maîtrisé.

Un ramassage des déchets verts a lieu 1 semaine sur 2, il vous suffit d'utiliser votre bac vert et de le sortir la veille (prochain ramassage le mercredi 7 avril).

Si tous vos déchets ne rentrent pas dans votre bac vert, vous devez vous rendre à la déchèterie.

> **Brûler ses déchets dans son jardin peut vous exposer à une amende de 450 € maximum.**

Concernant les arbres, en aucun cas vous ne devez procéder à la coupe si ceux-ci ne sont pas sur votre propriété.

De plus, certains arbres sont protégés, car classés. Si vous souhaitez couper un arbre de grande envergure sur votre terrain, renseignez-vous au préalable au Service Urbanisme pour vérifier sa classification.

## Actualités

### Nouveauté à l'espace culturel Boris Vian !

Le site de la ville s'agrandit et vous offre un nouvel outil : un espace entièrement dédié à notre structure culturelle Boris Vian. Vous y retrouverez la présentation des équipes, les nouveautés de la médiathèque et de la ludothèque, les différents ateliers culturels, et bien plus encore.

Laissez-vous guider par nos nouvelles rubriques à destination de tous les publics !

Découvrez les nouvelles couleurs du logo de la ville décliné pour l'occasion :



+ d'infos sur : [www.porcheville-borisvian.fr](http://www.porcheville-borisvian.fr)

### Fin mars : fin de la chasse !



Comme vous le savez, de nombreux sangliers se plaisent dans notre commune. Mais ils nous plaisent beaucoup moins lorsqu'ils traversent le boulevard de la République ou qu'ils saccagent des terrains.

C'est pourquoi l'association de chasse de Porcheville, présidée par Mr Deuet, ainsi que l'entreprise EDF, organisent régulièrement des battues. À noter qu'il est strictement interdit aux chasseurs de tirer dans la base de loisirs ou dans les rues.

Fédération Française de Chasse impose aux chasseurs un quota d'abattage pour la préservation de la biodiversité locale. Cependant, pour limiter l'intervention éventuelle d'habitants, les chasseurs ne sont pas tenus d'informer la population de leurs dates de battue.

**ÉLECTIONS  
RÉGIONALES &  
DÉPARTEMENTALES**

Les élections  
départementales  
et régionales se  
dérouleront les  
**13 et 20 juin**  
2021

Date limite d'inscription sur les listes électorales : **le 07 mai 2021**

Justificatifs à fournir en mairie :

- > Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans
- > Justificatif de domicile de moins de 3 mois



### Vaccination pour les + de 75 ans :

Une nouvelle procédure vient d'être mise en place sur notre territoire afin d'optimiser les opérations de vaccination des + de 75 ans contre la COVID-19.

Comme vous le savez, la vaccination rencontre de sérieux problèmes d'organisation, et notamment d'approvisionnement.

En conséquence, l'ARS (Agence Régionale de Santé) a choisi l'Association Odyssée pour gérer les plannings du Centre de Mantes-la-Jolie dont la candidature avait été retenue lors de la mise en place des centres.

C'est pourquoi, la mairie de Porcheville propose aux habitants concernés d'être le relais de leurs inscriptions en établissant une liste pour l'obtention de rendez-vous.

Ces derniers seront accordés en fonction des doses vaccinales livrées sur le centre.

Si vous avez + de 75 ans et que vous souhaitez obtenir un rendez-vous pour vous faire vacciner contre la COVID-19, appelez la mairie au 01 30 98 87 87.

### Vaccination pour les personnes âgées de 50 à 74 ans inclus :

Pour ces personnes souffrant d'une ou de plusieurs comorbidités, la vaccination peut se faire au cabinet médical de leur médecin traitant, dans les structures où elles ont l'habitude de recevoir des soins (hôpital par exemple), dans les pharmacies d'officine depuis le 15 mars 2021.

Concernant les salariés, la vaccination peut se faire en entreprise, par le médecin de travail.

### Même vacciné, les gestes barrières sont nécessaires

Il faut continuer à s'isoler en cas de test positif à la Covid-19, en cas de contact avec une personne positive, ou dès l'apparition de symptômes.

Les gestes barrières sont toujours à appliquer scrupuleusement. Le port du masque reste toujours recommandé, y compris pour les personnes vaccinées.



Ville de  
**PORCHEVILLE**

Le masque c'est  
dans  
la poubelle

#TousAntiCovid  
#JeLaisseMaVillePropre